



# LE DEVOIR

## Homolka est-elle encore dangereuse?

*Bataille d'experts  
sur la personnalité  
de la plus célèbre  
prisonnière  
du Canada*

PAUL CAUCHON

Après une journée d'audience où la ville de Joliette a été prise d'assaut par les médias, le sort de Karla Homolka, qui se fait maintenant appeler Karla Leanne Teale, demeure toujours incertain.

Alors que le procureur général du Québec, en collaboration avec celui de l'Ontario, a tenté de démontrer qu'elle représentait toujours un danger pour la société, son avocat a produit une longue liste de commentaires d'experts selon lesquels elle n'est pas plus dangereuse qu'une autre et son comportement en prison était exemplaire.

L'audience se poursuit donc ce matin devant le juge Jean R. Beaulieu, de la Cour du Québec. Pour sa première apparition en public hier depuis une dizaine d'années, la plus célèbre criminelle du Canada était très attendue. Les cheveux longs de couleur châtain, portant un ensemble beige, le visage impassible, fixant les avocats plutôt que la salle, Karla Homolka-

Teale, 35 ans, a quand même craqué une fois, lorsque le témoin du procureur a résumé en détail les atrocités qu'elle et son mari Paul Bernardo ont fait subir à des adolescentes. Fixant alors le sol en se cachant derrière ses longs cheveux, elle a essuyé des larmes, particulièrement en écoutant le récit de la mort de sa propre sœur Tammy, qu'elle avait droguée pour l'offrir en cadeau à son mari qui l'a violée.

Karla Teale sera libérée entre le 30 juin et le 5 juillet, après avoir purgé une peine de prison ferme de 12 ans pour homicide involontaire de deux adolescentes, Leslie Mahaffy et Kristen French, de St. Catharines, en Ontario.

Ces dernières années, elle était à la prison de Joliette. En 1993, elle avait passé un accord avec le procureur général de l'Ontario pour une peine réduite en échange de son propre témoignage contre son mari, celui-ci ayant été condamné à la prison à vie pour les viols et les meurtres des adolescentes. Cette entente a soulevé une énorme controverse, particulièrement en Ontario où la population estime qu'elle n'a pas reçu une sentence assez sévère.

Le représentant du procureur James Ramsay entend demander que lui soient imposées des conditions limitant sa liberté à partir de juillet, mais hier il n'avait toujours pas précisé lesquelles.

D'entrée de jeu, l'avocate de la défense, Sylvie Bordelais, a demandé une remise de la cause, en soutenant qu'elle entendait déposer une requête pour abus de procédure, mais cette demande a été refusée.

**D'entrée de jeu, l'avocate de la défense, Sylvie Bordelais, a demandé une remise de la cause pour abus de procédure**



MARIANNE BOUCHER REUTERS

Karla Homolka vue par une artiste au palais de justice de Joliette hier.

## CPE: la ministre s'excuse

*Carole Thérberge juge maintenant que les gestionnaires des services de garde sont «qualifiés, compétents et dévoués»*

ROBERT DUTRISAC  
CLAIRANDRÉE CAUCHY

La ministre de la Famille, Carole Thérberge, a présenté hier ses excuses aux gestionnaires et aux parents administrateurs des centres de la petite enfance (CPE) dont elle avait critiqué la gestion. Par ailleurs, selon les informations obtenues par *Le Devoir*, la modernisation souhaitée à la loi sur les CPE devrait permettre au gouvernement d'avoir son mot à dire sur l'utilisation des surplus réalisés dans bon nombre de centres.

Après avoir dû essayer à l'Assemblée nationale les salves de l'opposition officielle, qui exigeait de la ministre une enquête sur la fuite de renseignements sur les salaires des dirigeants de CPE, Mme Thérberge a reconnu hier que son ministère colligeait de tels renseignements confidentiels. «Je n'ai jamais eu accès à cette liste-là», a-t-elle toutefois indiqué.

Mme Thérberge refuse toujours d'ouvrir une enquête sur cette fuite.

Or, à défaut d'une enquête commandée par la ministre, la Commission d'accès à l'information (CAI) devrait procéder à sa propre investigation. L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) envisage de déposer une plainte auprès de la CAI cette semaine. L'affaire est entre les mains des avocats de l'association.

Après avoir affirmé mardi que le tiers des CPE étaient mal gérés, Mme Thérberge s'est ravisée hier. Dans une déclaration qu'elle a lue lors d'un point de presse, Mme Thérberge a affirmé que «le réseau québécois des centres de la petite enfance est globalement un beau et bon réseau. Et si des propos que j'ai tenus ont pu donner l'impression du contraire, je m'en excuse».

La ministre a renchéri sur la valeur des gestionnaires et des employés, qu'elle juge «qualifiés, compétents et dévoués». Les gestionnaires et les administrateurs du réseau ont toute sa confiance, a-t-elle assuré. «Je n'ai jamais dit qu'ils étaient mauvais gestionnaires», a-t-elle précisé en réponse à un journaliste. Son message «est peut-être mal compris», a-t-elle ajouté.

Québec  
veut gérer  
les surplus  
des centres  
de la petite  
enfance

VOIR PAGE A 10: HOMOLKA

## Ils ont tué Samir

Paris — Il y a des pays où il n'est pas possible d'informer sans combattre le silence qu'imposent les armes. Il existe des pays où un journaliste honnête ne peut pas exercer son métier sans mettre sa vie en danger. C'est comme ça. Samir Kassir vivait dans un de ces pays, le Liban, où il vient d'être sauvagement assassiné dans un attentat qui a fait voler sa voiture en éclats devant son domicile du quartier chrétien d'Achrafieh, à Beyrouth-Est.

Je croisais parfois Samir Kassir dans le cadre de l'émission *Kiosque* de TV5. A chaque occasion, Samir nous racontait l'espoir qu'il caressait depuis des années de voir son pays un jour libéré de la tutelle syrienne. Il était précis, clair, décrivant avec exactitude l'évolution complexe des forces politiques d'un univers dont il partageait les espoirs et les peines.

Les téléspectateurs québécois ont souvent eu la chance de le voir au journal télévisé de TV5, même s'il n'aimait pas commenter les événements trop quotidiens, préférant plutôt faire partager ses analyses sur les sources de ce qu'il appelait «le malheur arabe».

La dernière fois que je lui ai parlé, c'était le 20 février. Il était resplendissant derrière sa barbe poivre et sel. Ses yeux noirs brillaient plus que d'habitude. Il portait l'écharpe blanche, rouge et verte des résistants à l'occupation syrienne. Il nous racontait l'espoir des milliers de manifestants rassemblés sur la place

VOIR PAGE A 10: SAMIR

INDEX

7 8313 00068 9	Annonces..... B4	Monde..... A5
	Avis publics... B6	Mots croisés... B6
	Cinéma..... B3	Nature..... B5
	Décès..... B4	Resto..... B7
	Éditorial..... A8	Sports..... B5
	Idées..... A9	Télévision... B2
	Météo..... B7	Week-end..... B1

## Le cœur s'enflamme, le corps désire

*Deux régions du cerveau s'activent indépendamment pour l'amour et le sexe*



MAX ROSSI REUTERS

PAULINE GRAVEL

L'amour et le sexe font parfois chambre à part. Des images du cerveau de jeunes tourtereaux nous le confirment bel et bien. Deux régions du cerveau s'activent indépendamment quand le cœur s'enflamme et que le corps désire.

On savait déjà que les hommes peuvent désirer sexuellement une personne dont ils ne sont pas amoureux. Bien que plus rare, l'inverse est aussi possible, certaines personnes vivant yeux dans les yeux un amour romantique sans pour autant éprouver le besoin de brûlantes étreintes, rappelle le psychologue Arthur Aron, de l'université de l'Etat de New York - Stony Brook, qui a participé à une étude dont les «passionnants» résultats seront publiés le mois prochain dans le *Journal of Neurophysiology*, publié par la Société américaine de physiologie.

Les chercheurs ont en fait observé, au moyen de la technique d'imagerie par résonance magnétique fonctionnelle, le cerveau de 17 jeunes hommes et femmes qui se décrivait comme étant éperdument amoureux d'une personne récemment rencontrée. Au moment où une photo de l'être aimé était présentée aux sujets, les chercheurs ont détecté une activation spécifique du noyau caudé et de l'aire tegmentale ventrale, deux régions situées au cœur du cerveau et formant le circuit de la récompense, une structure associée à la motivation visant à obtenir une récompense comme la richesse, l'amour, voire le plaisir que procurent certaines drogues.

VOIR PAGE A 10: CPE

■ 7000 éducatrices déclenchent la grève, à lire page A 3

attitude jazz

# couleur JAZZ 91,9

Aucune répétition musicale dans la même journée!

Câble Vidéotron analogique à la fréquence 52.7  
Câble Vidéotron numérique au canal 571  
www.couleurjazz.com  
Radio Nord Communications en partenariat avec L'Équipe Spectra

VOIR PAGE A 10: AMOUR

## ACTUALITÉS

## SAMIR

SUITE DE LA PAGE 1

des Martyrs, qu'il n'hésitait pas à comparer à celle de l'Indépendance, à Kiev, où avait éclaté la Révolution orange quelques semaines plus tôt. Il se passe quelque chose dans le monde arabe, disait-il. Il se passe quelque chose. En duplex de Beyrouth, sans se faire d'illusions, il se félicitait comme moi de voir enfin la France et les États-Unis réunis pour exiger le départ des forces syriennes. Dans le petit studio de la rue Cognac-Jay, à Paris, nous étions quatre correspondants étrangers qui brûlaient d'envie de le rejoindre à Beyrouth pour partager avec la foule ces moments historiques qui n'ont pas fini de transformer le Liban.

Éditorialiste au grand quotidien arabe et libéral de Beyrouth *An-Nahar*, Samir n'avait jamais hésité à dénoncer le défaitisme et le misérabilisme des intellectuels arabes. Car Samir n'était pas seulement un journaliste. Dans la plus belle tradition du grand journalisme, il était aussi historien et enseignait les sciences politiques à l'université Saint-Joseph de Beyrouth.

Les éditoriaux qu'il avait rédigés dans le feu de l'action pendant les grandes manifestations de février avaient été traduits et repris dans la presse internationale. Un jour, j'avais été surpris de retrouver sa prose citée dans le *New York Times* et le *Washington Post*. Cela lui avait attiré des menaces, comme en subissent tous les journalistes qui osent penser librement dans ce coin du monde. Sa renommée était devenue telle que nous étions nombreux à croire qu'il serait un jour ministre dans le premier gouvernement d'un Liban enfin libéré. Cependant, attaché à son indépendance d'esprit, Samir s'était finalement éloigné des mouvements politiques, à ce qu'on m'a dit. À l'approche des récentes élections, il avait repris son indépendance.

Je me souviens de son sourire quand je lui avais dit que le monde arabe ne pouvait pas s'émanciper sans que Beyrouth, son ancienne capitale culturelle, y joue un rôle crucial. Je ne savais pas que Samir était l'auteur d'une *Histoire de Beyrouth* (Fayard, Paris, 2003). Il aimait parler de l'effervescence culturelle qui avait surgi au XX<sup>e</sup> siècle à Beyrouth, au Caire et à Bagdad alors que des peintres, des poètes, des musiciens et des dramaturges avaient contribué à «*reformuler une nouvelle culture arabe vivante*».

Le malheur de son peuple lui semblait d'autant plus dramatique que Samir ne faisait pas remonter les Lumières arabes à un lointain Moyen Âge mais en voyait des traces encore toutes récentes. Il suffit de lire *Considérations sur le malheur arabe* (Actes Sud, Paris, 2004) pour comprendre pourquoi on a assassiné Samir. Dans ce petit livre qui l'avait éloigné de certains de ses amis de gauche, Samir Kassir dénonce «*l'idéologie de la victimisation*» qui en est venue à «*faire croire aux Arabes qu'ils n'ont pas d'avenir autre que celui que leur destine un millénarisme morbide*». Les barbares auront eu raison de lui. Dans ce livre, ce Franco-Libanais se définissait avec ironie comme «*un Arabe du Machrek [du Levant], laïque, acculturé et même occidental, mais ne se percevant pas comme aliéné à une culture étrangère et, en tout cas, peu désireux d'éradiquer ceux qui ne pensent pas comme lui*».

Lors des funérailles de Rafik Hariri, il écrivait dans *An-Nahar*: «*Le nationalisme arabe a changé d'objectif. Aujourd'hui, cette cause nationaliste s'est rétrécie au seul but de se débarrasser des régimes de terreur et des coups d'État et de regagner la liberté des peuples comme prélude à une vraie renaissance arabe [...]. Ce nationalisme est celui d'hommes et de femmes libres, de citoyens ayant un libre arbitre. C'est ce que devrait craindre le plus un régime tyrannique tel que celui de la Syrie s'il tarde à lever son hégémonie sur Beyrouth et le Liban*».

Samir faisait partie de ces forces vives du monde arabe qui, à Beyrouth, à Bagdad, au Caire, à Jérusalem, n'attendent que l'occasion de construire bientôt des sociétés démocratiques et modernes. Pour lui, ce n'est pas la domination étrangère ou un quelconque atavisme historique qui paralysait le monde arabe mais cette «*impuissance à être ce qu'on pense devoir être*».

En apprenant la mort de Samir, j'ai songé à toutes ces discussions que nous n'aurons plus, mes camarades et moi, avec lui. À tout ce qu'il ne nous apprendra plus sur son pays. Nous en serons plus pauvres, et le monde arabe avec nous.

Correspondant du Devoir à Paris

## LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## Comment nous joindre?

## La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333  
Par télécopieur (514) 985-3360  
Par courriel [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346  
Par télécopieur (514) 985-3390

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

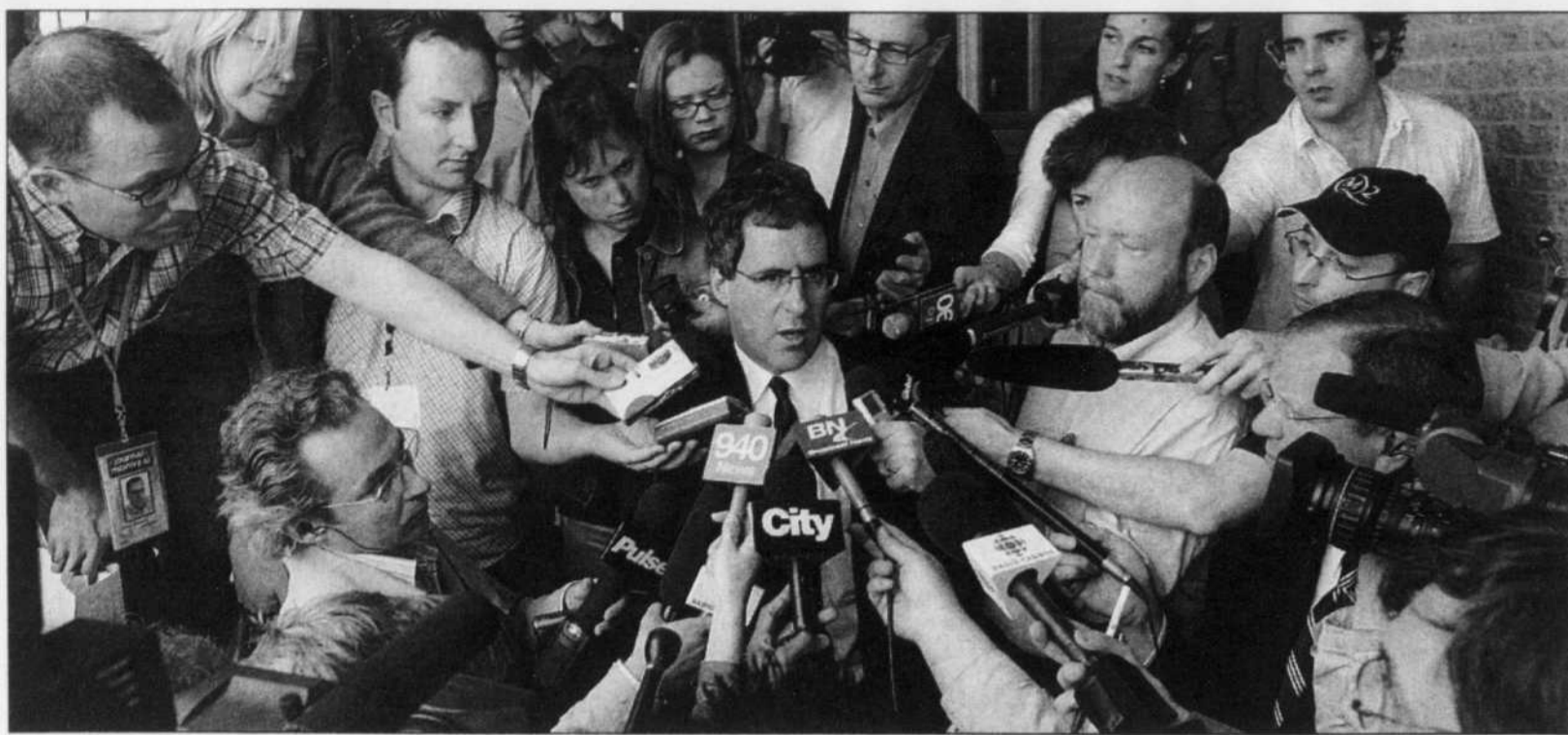
Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebec World, St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Quebec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.



SHAUN BEST REUTERS

L'avocat Tim Danson, qui représentait les familles des victimes du couple Bernardo-Homolka, n'avait pas été convoqué au tribunal hier mais a assisté à l'audience à Joliette. Il a déclaré aux médias que les familles des victimes ne croient aucunement la thèse de la «*femme battue et manipulée par son mari*» dans le cas de Karla Homolka.

## HOMOLKA

*Le tribunal ne sera influencé par personne, «même le premier ministre de l'Ontario ou celui du Canada»*

SUITE DE LA PAGE 1

par le juge. M<sup>e</sup> Bordelais avait évoqué dans sa demande les commentaires des politiciens sur cette cause, ce à quoi le juge Beaulieu a répondu qu'il est «*conscient que la présente procédure a fait l'objet d'un battage médiatique intense*» mais que le tribunal ne sera influencé par personne, «*même le premier ministre de l'Ontario ou celui du Canada. Le tribunal juge selon la preuve présentée*».

M<sup>e</sup> Ramsay a produit un seul témoin, Brian Noble, de la police régionale de Niagara, qui a résumé les crimes commis au début des années 90, en insistant sur des éléments qui n'étaient pas connus lors du procès mais qui ont été publicisés par la suite, dont le fait que Karla Homolka avait participé aux crimes plus qu'on ne le croyait.

M. Noble a cité des rapports d'évaluation, particulièrement le rapport du D<sup>r</sup> Major, témoignant d'un manque d'empathie de Karla Homolka-Teale et de son attitude indifférente face aux conséquences de ses actes. Interrogé pour savoir s'il craignait que quelqu'un soit victime de sévices graves après sa libération, il a répondu que oui.

Au cours des échanges avec ce témoin, on a pu apprendre qu'on a trouvé dans les effets de Karla Homolka-Teale une photo d'un détenu «*en état de nudité*» avec lequel elle échange une correspondance érotique.

M<sup>e</sup> Sylvie Bordelais a passé une partie de la journée à attaquer ce témoin et à lui faire lire d'autres rapports d'experts qui exprimaient l'idée que Karla

Homolka-Teale ne représentait pas un danger pour la société. Elle a tenté de convaincre le juge que ce témoin avait choisi les rapports qui faisaient son affaire, ce à quoi M. Noble a répondu que c'étaient les évaluations négatives qui suscitaient des craintes et qui justifiaient qu'on prenne des mesures et non les évaluations positives.

M<sup>e</sup> Bordelais a produit plusieurs rapports faisant plutôt état du syndrome de femme battue chez Karla Homolka et du fait qu'elle était complètement manipulée par son mari Paul Bernardo.

M<sup>e</sup> Bordelais a également présenté son propre témoin, Daniel Cournoyer, chef d'équipe à la prison de Joliette, qui a expliqué que, dans cet établissement, on n'avait aucun rapport négatif sur Karla Teale, qu'elle n'avait pas eu de difficulté d'adaptation, que son comportement était «*conformiste*», qu'il n'y avait pas de plaintes de détenus ou d'employés contre elle, que sa fiche disciplinaire était vierge, que ses tests d'urine n'indiquaient aucune présence de substance illicite.

Pourquoi alors lui a-t-on plusieurs fois refusé une libération conditionnelle? On peut avoir un comportement conformiste et représenter un risque pour le public, a-t-il répondu.

L'audition se poursuit ce matin avec le témoignage du psychiatre Louis Morissette, convoqué par la défense. On s'attend ensuite à ce que les parties présentent leurs plaidoiries, mais on doute que le juge rende sa décision dans la journée.

Le Devoir

Le Devoir

## CPE

SUITE DE LA PAGE 1

Certaines pratiques dans les CPE sont «*préoccupantes*», croit-elle cependant. Elle estime aussi qu'«*à chaque année, il n'est pas déraisonnable de prendre le temps de réviser certaines règles budgétaires*». Mais elle a soutenu que la démarche du gouvernement ne remet aucunement en question la pertinence du réseau.

Au moment même où la ministre présentait ses excuses, l'Association du personnel-cadre des centres de la petite enfance (APCCPE) tenait une conférence de presse pour dénoncer ce qu'elle a qualifié de «*provocation*» de la part de la ministre et faire une mise au point sur les reportages incriminants pour certains gestionnaires. «*Si on fait une manchette sur moins de 2 %, c'est ignorer le reste, les 98 % qui fonctionnent bien*», a fait valoir la vice-présidente de l'APCCPE, Claudette Lacroix, en faisant allusion au reportage qui révélait en début de semaine qu'une vingtaine des 1004 CPE de la province payaient leur directrice plus de 100 000 \$ par année.

«*C'est triste qu'on ait à répondre à une campagne de dénigrement. On a à se défendre sur quelque chose qu'on a bâti d'arrache-pied. On pense que la ministre veut passer certaines modifications à la loi et, pour y arriver, il faut dire que les choses vont mal*», a poursuivi Mme Lacroix, notant que l'association n'a pas encore rencontré la ministre depuis son arrivée en poste, il y a trois ans.

La présidente de l'Association québécoise des centres de la petite enfance, Hélène Potvin, a quant à elle «*accepté les excuses de la ministre*», espérant y voir la promesse d'un nouveau dialogue «*pour régler la problématique des 40 millions de dollars de compressions*».

Le regroupement des CPE espère discuter avec la ministre de sa proposition qui permettrait de récupérer en trois ans les compressions grâce à différentes formules, par exemple des regroupements d'achat, des programmes d'économie d'énergie, un changement de statut fiscal au fédéral, etc.

Le regroupement des CPE espère discuter avec la ministre de sa proposition qui permettrait de récupérer en trois ans les compressions grâce à différentes formules, par exemple des regroupements d'achat, des programmes d'économie d'énergie, un changement de statut fiscal au fédéral, etc.

Le regroupement des CPE espère discuter avec la ministre de sa proposition qui permettrait de récupérer en trois ans les compressions grâce à différentes formules, par exemple des regroupements d'achat, des programmes d'économie d'énergie, un changement de statut fiscal au fédéral, etc.

Le ministère avait demandé un avis juridique afin de savoir s'il disposait des assises juridiques pour recouvrer ces surplus. Cet avis a été négatif, les CPE étant des sociétés autonomes. Toutefois, le ministère a trouvé un stratagème pour siphonner une partie de ces surplus: il a changé les règles budgétaires des CPE en octobre 2003, limitant le surplus accumulé d'un CPE à 25 % de sa subvention de fonctionnement. Toute somme dépassant cette norme de 25 % était retranchée de la subvention pour l'année en cours. L'État avait ainsi réussi à encaisser 25 des 108 millions des surplus accumulés.

## Vers une privatisation du milieu familial?

À l'AQCPCE, on craint que cette fameuse modernisation de la loi débouche sur la privatisation des 85 000 places de services de garde en milieu familial, présentement rattachées aux CPE. Le gouvernement songerait, a dit la présidente Hélène Potvin, à confier la gestion des places en milieu familial à des agences privées, comme c'était le cas avant la création du réseau des centres de la petite enfance, en 1998. «*Quand on a questionné les fonctionnaires du ministère là-dessus, ils nous ont répondu que "cela fait partie des choses regardées sur la gouvernance", que cela "fait partie des choses sur la table"*», a raconté Mme Potvin, qui voit dans les propos de la ministre soit une intention de «*démanteler le réseau*», soit un moyen de «*faire passer la pilule des compressions*».

Mardi, Radio-Canada affirmait qu'une portion du financement destiné aux services de garde en milieu familial, soit une somme de 30 millions, était en fait utilisée à d'autres fins par les CPE. Pour l'AQCPCE, il existe une problématique de surfinancement du milieu familial et de sous-financement des installations. «*À partir du moment où le financement est pris de façon globale, ça cadre. S'il faut démanteler le réseau, ça ne cadre plus*», a affirmé Mme Potvin, vantant les mérites de «*la synergie*» entre les éducatrices en milieu familial et les CPE sur le plan pédagogique.

La présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, partage les inquiétudes de l'AQCPCE à propos de la privatisation des 85 000 places d'éducatrice en milieu familial. Elle croit que «*le psychodrame monté de toute pièce*» par la ministre prépare en fait une telle réforme, motivée par des «*velléités antisyndicales*». C'est qu'il serait beaucoup plus difficile pour les syndicats de plaider que ces éducatrices sont en fait des salariées si elles relèvent d'agences privées plutôt que de CPE.

Rappelons qu'en 2003, le gouvernement avait fait adopter la loi 8 interdisant leur syndicalisation, loi qui fait actuellement l'objet de contestations devant les tribunaux québécois et au Bureau international du travail. «*Sans changement à cette organisation du travail, le coup fumant de la loi 8 ne peut pas beaucoup résister* [à la contestation juridique]», analyse Mme Carbonneau.

Au cabinet de la ministre Thérèse, on s'est contenté de dire qu'il n'y a toujours «*rien d'arrêté*». «*On parle d'un statu quo à des changements majeurs*», a fait valoir l'attachée de presse de la ministre, Louise Bédard, en assurant que les intervenants du réseau seront consultés à l'automne sur les orientations de la ministre.

Le Devoir

## Frénésie à Joliette

PAUL CAUCHON

Une petite forêt d'antennes paraboliques autour du palais de justice de Joliette, une centaine de journalistes accrédités (dont le réseau américain ABC), les réseaux de télévision diffusant en direct (CTV était en ondes dès 7h hier matin), des badauds ravis du spectacle et les restaurateurs qui se frottent les mains: la ville de Joliette était témoin hier d'une activité médiatique sans précédent.

L'audience de Karla Homolka-Teale avait lieu dans une petite salle du palais de justice, où une vingtaine de places avaient été réservées aux médias. Pour y entrer, les journalistes et la poignée de spectateurs qui avaient pu obtenir une place devaient se soumettre à une fouille et au détecteur de métal.

Les autorités du palais de justice avaient ouvert deux autres salles où les journalistes refoulés pouvaient suivre les débats sur grand écran. Comme l'image n'était pas très bonne, ils se précipitaient sur les chaises (dont *Le Devoir*) qui avaient pris place dans la salle pour se faire précéder la couleur exacte des cheveux de la célèbre prisonnière...

Comme c'est souvent le cas dans ce type d'occasion, une partie des journalistes étaient donc là pour couvrir la frénésie médiatique, et on pouvait à l'occasion voir des journalistes en interviewer d'autres...

Vous sentez-vous envahis? «*Ah! non, on est bien accueillis*», ont déclaré deux dames sur le bord du trottoir, contemplant la cohue des médias. Il y avait presque une atmosphère champêtre de fête sous le soleil... qui contrastait énormément avec les actes commis par Karla Homolka, tels que racontés le matin en audience.

Le Devoir

Le Devoir

## AMOUR

SUITE DE LA PAGE 1

«*Le circuit de la récompense produit un médiateur chimique, appelé dopamine, qui est l'acteur clé dans cet intense désir qui foudroie les victimes du choc amoureux*», précise Arthur Aron.

Le circuit permettant au désir sexuel de s'exprimer prend quant à lui racine dans une tout autre région du cerveau, l'hypothalamus, qui gère les fonctions de base que sont la faim, la soif et la régulation de la température corporelle.

Ce désir qui dévore les nouveaux amants conduit à des émotions les plus diverses qui s'apparentent parfois à la folie. «*Si vous êtes follement amoureux de quelqu'un et que vous êtes persuadé que cette personne vibre aussi intensément que vous, vous éprouverez une joie incommensurable*», précise Arthur Aron. Mais si vous n'êtes pas certain de cette réciprocité, vous vivrez une terrible anxiété. Également, si vous presentez que la personne aimée vous rejettera, vous serez alors envahi par une immense tristesse ou une violente colère. Chaque situation est singulière et active des régions cérébrales différentes selon les émotions ressenties. Par contre, chez toutes les personnes sous l'emprise de la passion, le circuit de la récompense et de la motivation est en pleine ébullition, ce qui expliquerait pourquoi le soupçonner pourchasse son âme sœur avec autant de fougues.

Toutes ces observations confirment clairement que l'intense romantisme qui caractérise les prémices de l'amour ont peu à voir avec les émotions et le sexe, résumant les auteurs de l'étude. Elles soulignent plutôt le rôle central de la motivation et du puissant désir de récompense dans l'amour humain.

Comme chez bon nombre d'animaux, dont les mammifères et quelques espèces d'oiseaux, l'amour passionnel semble avoir pour fonction de concentrer l'énergie sexuelle sur un individu spécifique, avance M. Aron. «*Le désir sexuel peut être assouvi avec n'importe qui alors que l'amour passionnel tend à se concentrer sur un seul être. L'avantage évolutif d'avoir deux systèmes distincts — pour le sexe et pour l'amour — est qu'il permet de conserver davantage d'énergie pour la reproduction. Votre progéniture sera plus nombreuse si vous conservez toujours le même partenaire au lieu d'être volage*».

La passion amoureuse est l'une des expériences humaines les plus foudroyantes, affirment les chercheurs. Il ne fait aucun doute qu'elle est nettement plus puissante que le désir sexuel. Personne ne se suicidera si on oppose un refus à ses avances sexuelles, explique Arthur Aron. Par contre, de nombreuses personnes commettent des actes d'une rare violence si elles ont été repoussées par l'être aimé. En fait, des études indiquent que près de 40 % des amoureux abandonnés tombent dans la dépression.

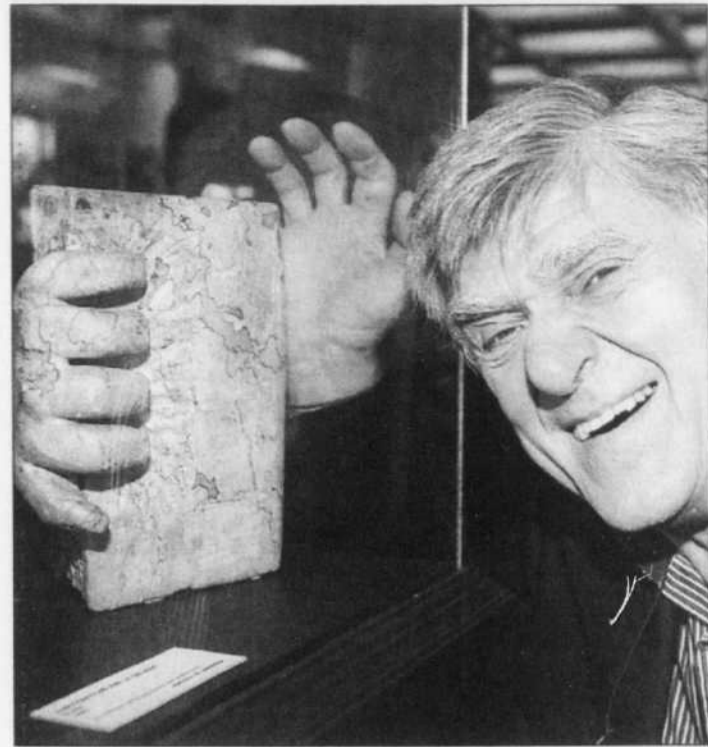
Les personnes dont l'amour survit au coup de foudre voient néanmoins leur cerveau changer, souligne Helen Fisher, anthropologue à l'université Rutgers, au New Jersey, coauteur de l'étude. L'intensité de l'activité du circuit de la récompense s'estompe au profit d'une nouvelle région du cerveau, le globus pallidus, associée quant à elle au sentiment d'attachement.

Le Devoir

Le Devoir

WEEK-END CULTURE

L'univers de Stanké



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

TANDIS QUE le 6<sup>e</sup> Marché de la poésie de Montréal entame ses activités à la place Gerald-Godin, on inaugurerait hier, à la Place des Arts, une exposition des sculptures consacrées à l'univers du livre réalisées par Alain Stanké.

EN BREF

Pat Metheny en clôture du Festival de jazz

Le Pat Metheny Group offrira un spectacle gratuit en clôture du 26<sup>e</sup> Festival international de jazz de Montréal.

guitariste Pat Metheny et sa bande ont lancé récemment leur douzième album, The Way Up. Leur spectacle montréalais constituera l'un des arrêts de la tournée mondiale dans laquelle ils se sont embarqués il y a quelques mois.

SI CE N'EST TOI D'Edwin Bond. Mise en scène: Alain Françon. À l'Espace Go jusqu'au 5 juin.

HERVÉ GUAY

Si ce n'est toi de l'auteur britannique Edward Bond est un huis clos, qui se déroule dans l'avenir et non en enfer.

Festival de théâtre des Amériques

La peur panique du désordre

malade, une femme aux cheveux noués (extraordinaire Dominique Valadié) est totalement crispée. On frappe à la porte. Elle ouvre. Mais il n'y a personne. Le théâtre se répète.

Le spectateur comprend qu'il vient de plonger dans un univers policier, appartenant au futur plutôt glauque que se plaît souvent à imaginer Bond.

de son côté, est tout sauf coquette. Tout de suite, elle rentre dans les répliques comme on enfonce un clou dans le mur.

Et il y a de quoi. Le mari (Luc-Antoine Diquéro, très bête humaine) qui vient de terminer une patrouille adhére à ce point au système qu'il raconte à sa femme comment il a traqué une petite vieille qui y dérogeait.

ce plus les pédales quand débarque chez elle son soi-disant frère (Abbès Zahmani, tenace et vulnérable). C'est plus que le couple n'en peut supporter.

Le nerf de la pièce réside d'ailleurs dans ce que mari et femme considèrent comme un comportement déviant dans ce monde concentrationnaire.

Collaborateur du Devoir

CONCERTS CLASSIQUES

Chanter en morse

disques, est aujourd'hui âgé de 63 ans. Le poids des ans se reflète-t-il sur le plan vocal? Hélas oui.

On ne s'en aperçoit pas tout de suite, puisque la monodie de Caccini est très exactement dans les cordes actuelles de James Bowman: le chant soutenu, sollicitant totalement le timbre, montre que la voix de Bowman ne vibre pas, s'est cuivrée et possède encore une étonnante ampleur.

beaucoup plus vaste, qu'on se rend compte que quelque chose ne va plus du tout.

Si l'on veut schématiser à l'extrême, on peut dire que Bowman chante en morse. D'un côté, dans un certain registre (aigu) et une certaine nuance (forte), il y a cette voix que l'on a entendue auparavant; timbrée, résonante. Mais lorsque le tempo se fait moins coulant, que l'on rentre dans le registre médian en dessous de la nuance mezzo piano, parfois plus rien ne sort; le timbre est décoloré, impur, le chanteur s'étrangle et, dans les vocalises, il y a carrément des trous («pertransivit gladius»; «dum emisit spiritum»).

chez Jon Vickers sur le tard, chantant Winterreise de Schubert? Pas à mon sens: James Bowman mime le texte, le joue, mais ne l'incarne pas. N'est-il pas temps, pour lui, d'arrêter?

Tout au long du concert, l'orchestre du SMAM a apporté un soutien attentif à cette voix. Le plus beau se trouvait dans les teintes automnales de la fin du Salve Regina de Pergolèse, le moins impressionnant dans un Haendel un peu goguenard.

Collaborateur du Devoir

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel: petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

INDEX REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES
100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LES PETITES ANNONCES DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00
Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

176 CHALETS À LOUER
BORD DE LAC SANS MOTEUR
St-Marguerite
Tranquille, privé, vue et soleil 3 c.c.

Le mémoriel
www.lememoriel.com
(514) 525-1149
2190 Mont-Royal Est
Montréal, Qc H2H 1K3

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE
STE-DOROTHÉE
Bord de l'eau - navigable
Maison plain-pied, pierres et briques, 3 ch. à l'étage, poss. de 4, 3 s/bains, 2 foyers, s/lavage, 6 pièces aménagées au sous-sol.

121 ESTRIE
BROMONT Belle propriété rurale. Maison et atelier d'artiste sur 11 acres. Pas d'agents.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
CENTRE-VILLE - Métro P. des A. 4 1/2, 5 électros, ac. très clair. Stat. int. 1 250\$ chauffé, ti. inclus. Mi-juin. 514-288-5303

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
OUTREMONT - Ducher/Laurier, 6 1/2 meublé, tout équipé, bien éclairé, cachet. Juin, juillet, août. 1 700\$. 514-274-6705

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
VILLERAY - 4 1/2, rdc, rénovation, planchers bois fr./céramique, entr. lav/séch., fr. peint, entrée privée, parvis métro. 675\$. 514-884-1502

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER
À PARIS
Atelier meublé, juillet et août, équipé, 2 chambres, ensoleillé, calme, entrée privée arborée, dans le sympathique quartier de Belleville, métro, 10 minutes de Châtelet.

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS
LACHINE - Face au lac St-Louis. Ciel en pour. Discountable. www.condoworld.com

VISITE LIBRE
AU VILLAGE OLYMPIQUE
Appt très ensoleillé, 2 c.c., balcon privé, salon, s. à dîner, cuisine. À partir de 1025\$. aussi 1 c.c. à 975\$.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
HADDON HALL
2255 Lambert-Cloche/Sherbrooke O Spacieux 3 1/2 à 8 1/2 3 électros, s. de lavage, chauffé, foyer au bois, pl. bois franc.

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
OUTREMONT - Grand 3 1/2 meublé, vue Mt-Royal, pisc., sauna, etc. Disp. juin, juil., août. 1 100\$. 514-639-3383

164 CONDOMINIUMS À LOUER
CENTROPOLIS - Coeur de Laval 4 1/2 meublé, béton de luxe, 2 c.c., foyer, ac. parang. int., asc., 7e, jardin central, vue panoramique.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
Entre Dunham et Frelsburgh
Jolie maison champêtre, 2 c.c. Étang, Tranquillité 9 juin - 21 juil. et 18 août - 1<sup>er</sup> septembre.

OFFRE UNIQUE
Maison québécoise, style champêtre, boiseries+++ ambrées en chêne dans cuisine et salle de bain, foyer, plurs rénovations au cours des 7 dernières années dont toit et fenêtres. Maison pressée de bois à reverser. 1 bureau + 3 chambres, possibilité de deux autres. Terrain très intime de 13 668 pi<sup>2</sup>, bordé d'un parc à l'arrière. Près de tout, école, garderie, transport en commun, navette pour train de banlieue.

115 EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
7 1/2 - métro U de Mil
Haut duplex en face Hôpital Ste-Justine / HEC. 514-603-3643

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
LAURIER/HUTCHISON
4 1/2 rénové, 4 électros, stat. inclus. Libre 1 mois gratuit. 1 450\$. 514-924-4383 514-844-7275

165 PROPRIÉTÉS À LOUER
ANJOU - Cottage 7 1/2
3 s. de b. Céram. Cour + spa. Près métro et services. Juillet. 1400\$. 514-727-3895

167 MEUBLÉS
PRÈS STADE OLYMPIQUE
Loft superbe 1250 p.c. N.Y. style. Cachet, foyer, s. de b. zen. Stat. 1600\$/mois. Libre. www.loft2295.com 514-806-4375

176 CHALETS À LOUER
BORD DE LAC SANS MOTEUR
St-Marguerite
Tranquille, privé, vue et soleil 3 c.c. 3000\$/demi-saison 450-229-2437

KAMOURASKA
Maison de 90 ans située cœur du village. Cour arrière vue fleuve. 1<sup>er</sup> étage sur terrain 6200 p.c. 514-661-7484 (soir)

CARÉ ST-LOUIS
Sur la belle rue Laval, grand 4 1/2 rénové avec jardin. 1 360\$. Libre. Chauffé à l'élec. Zone tranquille. Près de tout. 514-843-8360

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER
ROSEMONT - Près métro, gr 7 1/2
Rén. 3 c.c., pl. bois, tout rénové. Grand terr. Stat. 1595\$. Juillet ou août. 514-727-0719

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER
\*\*\* PARIS XV \*\*\*
Superbe appart 3<sup>es</sup>, meublé ancien, l'équipé, 2 c.c. 1400\$/sem. 450-968-0262

176 CHALETS À LOUER
CHAMANT/ACQÈS LAC
Charmant petit chalet 3 c.c. Calme et paisible. Disp. juillet. 1000\$/m. 514-948-1810

176 CHALETS À LOUER
BORD DE LAC SANS MOTEUR
St-Marguerite
Tranquille, privé, vue et soleil 3 c.c. 3000\$/demi-saison 450-229-2437

176 CHALETS À LOUER
BORD DE LAC SANS MOTEUR
St-Marguerite
Tranquille, privé, vue et soleil 3 c.c. 3000\$/demi-saison 450-229-2437

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER
Entre Dunham et Frelsburgh
Jolie maison champêtre, 2 c.c. Étang, Tranquillité 9 juin - 21 juil. et 18 août - 1<sup>er</sup> septembre.

176 CHALETS À LOUER
BORD DE LAC SANS MOTEUR
St-Marguerite
Tranquille, privé, vue et soleil 3 c.c. 3000\$/demi-saison 450-229-2437

Laroche, Ann 1954-2005
À l'hôpital Royal Victoria de Montréal, le 30 mai 2005, à l'âge de 50 ans, est décédée Ann Laroche. Elle laisse dans le deuil son conjoint Jeffrey Bavaria et son fils bien-aimé Tristan.

MEMORIA
2159, boul. Saint-Martin Est, Laval
www.memoria.ca 514 277 7778
Le samedi 4 juin, de 13 à 17 heures et de 19 à 20 heures.

450 EMPLOIS DIVERS
CHERCHE PROFESSEUR DE HINDI. 514-986-7437
508 SERVICES FINANCIERS
GROUPE ADA - PRIVÉ. 1ère ou 2ème Métoprolole. 514-227-8133
515 INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE
VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU EST LENT ? Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 10 ans d'exp. Julien, étudiant. 514-484-6099
OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS
Restauration de photos anciennes. Redonnez vie aux trésors de famille? Faites disparaître taches, déchirures, etc. Idéal pour anniversaires et rencontres de famille. Abordable. Jean 514-576-2202
530 COURS
ATELIER D'ÉCRITURE À MTL Sylvie Massicotte Int 450-247-0489 450-672-4893
ÉCOLE DES ÉCRIVAINS
Devenez auteur en 12 leçons. 450-672-4893
LEÇONS D'ANGLAIS. Professeur expérimenté. 10\$/hr; privé, 45\$/groupe. peeling@canada.com 482-1536
695 AUTOMOBILES
PEUGEOT Familiarité 1985 110 000km. De Florida. Toute équipée. Comme neuve. 3 400\$ 819-838-4278

## WEEK-END NATURE

## Les assauts de la privatisation



Louis-Gilles Francoeur

En mars dernier, dans cette chronique, nous révélions qu'un projet immobilier de 250 unités de villégiature tentait de s'introduire sur le territoire de la zec Lavigne, dans Lanaudière. Avec sagesse, les promoteurs ont reculé, préférant ne pas devenir la ligne de feu d'une nouvelle bataille rangée sur la protection de l'intégrité des territoires fauniques publics.

Mais voilà que deux nouvelles tentatives de privatisation se pointent, l'une dans Lanaudière, encore une fois, et l'autre dans le haut de l'Outaouais.

La municipalité de Saint-Damien, au nord de Saint-Gabriel-de-Brandon, veut pouvoir construire 65 chalets dans la zec des Nymphes, voisine de la zec Lavigne. Selon les plans préparés en février 2005 par la firme Daniel Arbour et associés, ce projet accapare entre 39 et 45 % de l'espace riverain de trois grands lacs, les lacs Gauthier, Clair et Croche, ce que la firme ose qualifier d'impact «relativement limité». Tout est relatif, évidemment...

L'étude note que «l'activité de villégiature résidentielle sur les terres publiques est aujourd'hui pratiquement absente sur le territoire, à l'exception d'un petit regroupement de chalets situés aux abords du lac Gauthier». Cette reconnaissance du bon travail de conservation de la zec devient ici une justification de la convoitise et de l'accaparement par des intérêts privés, voire de la dénaturation d'un territoire protégé par la loi.

Le projet de Saint-Damien, que prépare depuis longtemps sa maïresse, Céline Tremblay, vise explicitement à compenser en partie l'assiette fiscale amputée de 40 % de son territoire en janvier 2003 par un décret du gouvernement Charest, qui l'a annexé à une municipalité voisine. Qu'à cela ne tienne, Saint-Damien fonce dans la zec et décide qu'il faut privatiser ce territoire en comptant sur l'appui de la MRC

de la Matawini, maïresse d'œuvre de bien d'autres saccages dans cette région au nom de la villégiature. Il faut dire que la zec, comme beaucoup d'autres au Québec, a laissé entrer le loup dans la bergerie. Plusieurs de ses membres possèdent des chalets privés dans ce territoire et, ce qui doit absolument être évité, Québec entend leur céder la propriété des terrains en propre au lieu de leur louer. La fédération des gestionnaires de zec craint avec raison ce précédent qui trace la route à de nouvelles formes de privatisation fondamentalement contraires aux objectifs fauniques des zecs. La construction de petits villages autour de ces lacs avec leur cortège de motoneiges et de VTT — gros examen de conscience à faire ici, du côté des zecs — y fait disparaître à chaque occasion les grands gibiers de façon permanente, un impact que n'a pas la chasse, tout comme cela mène directement à la surexploitation et au sacage des lacs par les grosses embarcations de nouveaux villégiateurs, généralement plus amateurs de motomarines que de truites et de silence.

Les zecs ont été créées pour permettre un accès généralisé, à bas prix, à des territoires fauniques publics de qualité. Ils se voulaient la réponse au système de privatisation du territoire que le gouvernement libéral de Robert Bourassa n'avait pas osé décaler dans les années 70 parce que les élites du parti, des milieux financiers et professionnels s'étaient constitués un système de privilèges qui leur assurait l'exclusivité de la plupart des territoires publics du Québec. On a néanmoins conservé pour ces nantis les pourvoiries, dont plusieurs, il est vrai, demeurent relativement abordables. Mais les zecs battent la marche en matière de prix et, surtout, de qualité, au point où plusieurs pourvoiries rêvent aujourd'hui de pouvoir y œuvrer sans contrainte, ce qui constitue un autre glissement vers la privatisation.

Le grand problème avec la villégiature dans les zecs, c'est qu'elle débouche irrémédiablement sur l'accaparement du territoire. On le voit avec les installations des anciens clubs: les utilisateurs de ces équipements conservent le sentiment que le lac leur appartient, là où leurs chalets se trouvent. Il y a des milliers d'histoires de pêcheurs et de chasseurs qui se sont fait dire d'aller se faire voir ailleurs par les membres des anciens clubs alors qu'ils avaient le droit d'être là. Même chose pour la chasse. Les propriétaires d'équipements privés dans les zecs s'instal-

lent derrière chez eux et revendiquent l'usage quasi exclusif de ces territoires, comme s'ils les avaient achetés. Les projets immobiliers dans les zecs ne font pas que repousser la grande faune par leur simple présence, ce qui est contraire à l'objectif premier des zecs, ils constituent aussi des formes d'accaparement du territoire, des formes de privatisation contraires à leur objectif d'accès démocratique, le deuxième de leur charte. Prétendre, comme le fait la maïresse de Saint-Damien dans un document sur «l'ouverture de nouveaux espaces de villégiature en terres publiques», que son projet vise à donner plus d'accès au territoire relève de la démagogie: c'est un projet de privatisation d'un territoire public, qui a heureusement été dénoncé à l'unanimité par l'assemblée générale de cette zec.

La fédération des gestionnaires de zec vient de prendre position sur ce nouveau front en précisant qu'elle «prendra tous les moyens à sa disposition pour faire échec à ce projet». Cela s'impose d'autant plus que plusieurs zecs, qui avaient prévu de classer certaines parties de leur territoire à des fins de récréation et de villégiature pour pouvoir louer quelques chalets, ont ouvert sans y penser la porte aux promoteurs, un danger que personne n'avait vu venir et qui doit être conjuré.

Mais la fédération devra s'équiper en vue d'une bataille encore plus difficile contre certains petits barons des régions, qui confondent exploitation durable de la forêt et privatisation, accaparement et monopolisation de la faune. En effet, dans l'Outaouais, les gestionnaires de la forêt de l'Aigle viennent de s'associer à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, la Chambre de commerce et d'autres organismes locaux pour revendiquer le droit d'exploiter non seulement la forêt mais toutes les ressources qu'elle contient, i.e. principalement la faune. On vise à rentabiliser davantage les opérations forestières, mais tout ceci a pour résultat de transformer les zecs du territoire en pourvoiries qui deviendraient vite de petits clubs charmants pour édiles locaux.

Les métayers du Bas-Saint-Laurent, qui opèrent sur un territoire strictement privé, font la même chose et exploitent chacun leur territoire à leur profit.

Mais il ne s'agit pas de territoires publics. Les projets de forêt habitée, qui pourraient avoir cours sur des territoires publics intramunicipaux, revendiquent dans certains cas le même privilège. Le résultat est encore le même et ressemble au système autrichien: privatisation de la gestion des ressources et réduction de l'accès aux forêts pour les chasseurs et les pêcheurs, qui devraient éventuellement payer pour pratiquer ces activités là où c'est gratuit à l'heure actuelle. Cette diminution de l'accès aux forêts publiques, lots intramunicipaux ou zecs actuelles, doit être combattue dès maintenant, avant que la brèche ne soit ouverte par de dangereux précédents. La Fédération québécoise de la faune (FQF), qui représente les 750 000 chasseurs et les 1,3 million de pêcheurs du Québec, doit ouvrir ce dossier et défendre d'arrache-pied les principes ici menacés par ce retour sous de nouveaux atours des bons vieux privilèges liés à l'épaisseur du portefeuille.

Mon défunt ami Réjean Hatin, qui a présidé la zec Petawaga pendant des années, avait présenté, lors d'un congrès du Parti québécois au début des années 70, la résolution qui devait déboucher sur le «déclassement» du Québec, en 1978. Le gouvernement Charest devrait recuser de façon lapidaire ces nouvelles formes de privatisation au risque de devenir la cible d'une bataille qui prendra la grande voie politique. Aux forestiers qui veulent devenir des pourvoiriers, les zecs devraient répliquer en réclamant de pouvoir créer des sociétés qui monopoliseraient sur leur territoire la coupe forestière en fonction des besoins de la faune tout en augmentant enfin leurs revenus. Cela conférerait au système actuel une cohérence qu'il n'a pas et qui va beaucoup plus dans le sens de la gestion écosystémique préconisée par le rapport Coulombe.

■ Lecture: *Les Champignons sauvages du Québec*, par Matthieu Sicard et Yves Lamoureux, nouvelle édition revue et augmentée, Fides, 365 pages. Un incontournable dont le succès ne se dément pas, avec une dizaine de nouveaux champignons, des photos fort explicites et, en prime, des recettes. L'achat n'inclut pas le GPS pour léguer ses talles secrètes aux héritiers...

Le grand problème avec la villégiature dans les zecs, c'est qu'elle débouche irrémédiablement sur l'accaparement du territoire

## WEEK-END SPORTS

Roland-Garros

## Federer-Nadal: «le» match du tournoi

Paris — Plus proche physiquement d'un boxeur que d'un tennisman, Rafael Nadal pèserait seulement 74 kilos, si l'on en croit les informations du guide annuel de l'ATP. Sur la balance, il approche en réalité les 86 kilos.

Encore en pleine croissance, le Majorquin affirme que ses muscles ne sont pas le résultat d'un régime méditerranéen secret. «Je me contente de manger normalement, dit Nadal. «Si vous me donnez des olives, je mange des olives. Hier, j'ai mangé une glace Haagen-Dazs. Je ne fais rien qui sorte de l'ordinaire.»

C'est aujourd'hui si on saura si les olives et les glaces sont la recette pour battre Roger Federer. Nadal et Federer s'affrontent en demi-finale de Roland-Garros pour un règlement de comptes présenté comme le match du tournoi, si ce n'est de l'année. Cette confrontation va mettre aux prises

les deux meilleurs joueurs du moment, au sommet de leur forme: Federer, incontestable numéro un, qui rêve à l'âge de 23 ans de conquérir le dernier titre du Grand Chelem manquant à son palmarès, et Nadal, la nouvelle sensation du circuit, déjà vainqueur de cinq tournois cette année, désormais présenté comme la plus grande menace pour le règne du Suisse.

«C'est un match où j'aimerais prendre du plaisir», a déclaré Nadal, qui fête ses 19 ans aujourd'hui. «Je pense que je suis capable de gagner. En tout cas, c'est ce que je vais essayer de faire.»

L'autre demi-finale met aux prises deux joueurs présents à ce stade d'un tournoi majeur pour la première fois de leur carrière: l'Argentin Mariano Puerta et le Russe Nikolay Davydenko (n° 12). L'affiche Federer-Nadal consti-

te la revanche de la finale du tournoi de Key Biscayne disputé au mois d'avril. Nadal avait alors remporté les deux premiers sets, avait mené 4-1 dans le troisième puis était passé à deux points de la victoire avant d'assister au retour de Federer et de s'incliner.

«À la fin, j'avais la sensation d'être le joueur le plus en forme, se souvient Federer. Il avait l'air extrêmement fatigué dans le cinquième set et ça m'avait surpris.»

Peut-être l'effet Haagen-Dazs. Mais ce match a eu lieu il deux mois, sur dur, et Nadal a depuis remporté 22 matchs consécutifs, tous sur terre battue.

Toutes les peines du monde

Cette surface, lente et glissante, est supposée donner toutes les peines du monde à un joueur offensif comme Federer. L'absence

de titre à Roland-Garros est le seul hic à son palmarès de rêve.

«Ce serait vraiment l'aboutissement d'un rêve [de gagner], a déclaré Federer. A 23 ans, ce serait quelque chose.»

Puis d'ajouter, souriant: «Je n'en suis pas encore là, restons relax.»

Tenant du titre à Wimbledon et à l'US Open, le Suisse a démontré sur la terre battue. Il a gagné 28 sets consécutifs sur cette surface, dont 15 à Paris.

Entre 2002 et 2004, Federer avait remporté seulement deux de ses cinq matchs à Roland-Garros, s'inclinant à deux reprises au premier tour.

«Je pense que c'est l'expérience, les gros matchs et les grandes occasions que j'ai rencontrées, dit-il pour expliquer ses progrès. C'est la plus grande confiance en mon jeu, pas seulement mon jeu sur ter-

re battue, mon jeu en général.»

Beaucoup d'observateurs considèrent que Nadal, tête de série numéro 4, est le favori de leur demi-finale, même s'il se retrouve dans le dernier carré d'un Grand Chelem pour la première fois de sa carrière.

A Roland-Garros, le gaucher a ravi le public avec son charisme, sa créativité, et son corps d'athlète n'a pas laissé indifférent.

Le jeu de Federer est moins flashy mais plus stylisé. Le Suisse a déjà été comparé aux plus grands et a bien l'intention de réussir ce que Pete Sampras, John McEnroe, Jimmy Connors, Stefan Edberg et Boris Becker n'ont jamais fait: gagner le «French».

«Il a joué très bien ces derniers temps, a déclaré Nadal. Il n'a pas perdu le moindre set, n'est-ce pas? Eh bien on va l'attaquer!»

Associated Press

## Le meilleur Tour de Jeanson

RICHARD MILO

Mont-St-Hilaire — Même si elle a terminé dans le peloton, Oenone Wood a remporté les honneurs de la quatrième édition du Tour du Grand Montréal à l'issue de la dernière des cinq étapes, un circuit routier de 115 kilomètres disputé au mont Saint-Hilaire, hier.

Wood, une Australienne de 24 ans, qui fait partie de la puissante équipe Nurnberger, a pris la quatrième place de l'épreuve qui a été remportée en trois heures, sept minutes et 15 secondes par l'Italienne Daniella Fusar Poli, qui a devancé au sprint final les deux coureuses avec lesquelles elle était en échappée depuis plus de deux tours, l'Américaine Melissa Sanborn et la Néo-Zélandaise Melissa Holt. Les trois cyclistes ont terminé avec une avance de deux minutes et 20 secondes sur un peloton groupé de neuf coureurs où les places finales ont aussi été décidées lors d'un sprint décisif.

Geneviève Jeanson a pris la sixième place pour terminer cinquième au classement général individuel, un résultat dont elle est très satisfaite. Elle a aussi pris la deuxième place pour l'obtention du titre de meilleure grimpeuse, qui est allé à la Suisse Annette Beutler, et de meilleure sprinteuse, qui a été décerné à Wood.

«Ce fut mon meilleur Tour, a estimé Jeanson, heureuse de sa prestation même si elle a manqué d'énergie lors des deux dernières étapes à Terrebonne mercredi et au mont Saint-Hilaire. J'ai eu un bon contre-la-montre (lundi à Lachine) et j'ai obtenu le maillot jaune à la suite de l'étape de Rigaud (mardi).»

Presse canadienne

Pierce contre Henin-Hardenne à Roland-Garros

## Le choc des renaissances

FRANÇOIS BOUTOUX

Paris — La finale de Roland-Garros opposera demain deux championnes renaissantes, Mary Pierce et Justine Henin-Hardenne, de retour au plus haut niveau du tennis après avoir traversé des périodes difficiles.

Pour se qualifier, les deux joueuses n'ont eu aucun mal à se débarrasser hier de deux Russes arrivées dans le dernier carré un peu par inadvertance.

La Française a surclassé Elena Likhovtseva en 58 minutes et deux sets (6-1, 6-1). Le nombre de points gagnés au total, 56 contre 27, en dit long sur sa domination écrasante, due autant à sa propre solidité qu'à la transparence de son adversaire, dont c'était la première expérience à ce niveau à 29 ans.

«Je suis contente et aussi un petit peu étonnée. Je ne m'attendais pas à un match aussi facile. Mais je ne sais pas s'il faut dire facile. Il fallait vraiment que je joue bien pour aller aussi vite», a dit Pierce.

Surmenage

La Belge n'a pas traîné non plus (une heure huit minutes) pour éliminer Nadia Petrova, une joueuse au potentiel bien supérieur, en deux sets (6-2, 6-3). La tête de série n° 7, très dangereuse au service dans ses bons jours, s'est malheureusement trouvée dans son plus mauvais de la quinzaine hier.

Le seul mérite de ces deux rencontres à sens unique a été d'illustrer une fois de plus l'assurance retrouvée par les finalistes. Elles ont balayé leurs adversaires comme elles avaient chassé leurs doutes ces dernières semaines.

Car les deux joueuses, à la recherche d'un deuxième titre à Roland-Garros, cinq ans après pour Pierce, deux ans pour Henin-Hardenne, ont en commun de revenir de loin.

C'est la maladie, conséquence du surmenage et des cadences démentielles qu'elle s'infligeait à l'entraînement, qui avait mis en danger la carrière de Justine Henin-Hardenne, cloué au lit pendant plusieurs mois au milieu de l'année 2004.

«Vous ne pouvez pas imaginer à quel point j'ai été mal l'année dernière. Après tout ce que j'ai vécu, c'est le meilleur cadeau que je pouvais m'offrir pour mon 23<sup>e</sup> anniversaire [mercredi], a-t-elle dit.

Le processus avait été plus insidieux dans le cas



FRANÇOIS LENOIR REUTERS

Justine Henin-Hardenne

de Pierce, démolisée par les blessures et des déboires personnels sans rapport avec le tennis qui lui avaient fait perdre la joie de jouer.

Le retour de Pierce a plus surpris que celui d'Henin-Hardenne, ne serait-ce qu'à cause de leur différence d'âge dans un sport où la jeunesse triomphe le plus souvent. La preuve, à 30 ans et cinq mois, la Française sera la finaliste la plus âgée dans un tournoi du Grand Chelem depuis Martina Navratilova à Wimbledon en 1994.

Surtout, la Liégeoise est arrivée à Paris après une spectaculaire série de trois titres en trois tournois sur terre battue (Charleston, Varsovie, Berlin). Contre Petrova, elle a remporté son 23<sup>e</sup> match consécutif.

La Française a été loin d'impressionner autant. Sauf à Indian Wells, elle n'avait jamais réussi à gagner plus de deux matches de suite cette saison.

Si Mary Pierce avoue avoir «du mal à croire» qu'elle va disputer une troisième finale de Roland-Garros, elle refuse de parler de conte de fées, car sa renaissance n'est pas le fruit d'un coup de baguette magique, mais de sa foi en elle-même et de sa persévérance.

«J'ai travaillé très dur. Les gens qui ont cru en moi, il y en a eu peu, m'ont beaucoup aidé», a-t-elle raconté en pensant surtout à son frère David, redevenu son entraîneur l'année dernière. «Ils me disaient: "Tu as encore quelque chose à faire dans le tennis".»

Agence France-Presse

## BASEBALL

## LIGUE NATIONALE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Atlanta	29	23	558	—
Florida	28	23	549	1/2
New York	28	26	519	2
Washington	27	26	509	2 1/2
Philadelphia	27	27	500	3

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
St. Louis	34	19	642	—
Chicago	27	24	529	6
Milwaukee	25	27	481	8 1/2
Pittsburgh	24	28	462	9 1/2
Cincinnati	21	32	396	13
Houston	20	32	385	13 1/2

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
San Diego	33	20	623	—
Arizona	30	24	556	3
Los Angeles	26	26	500	6 1/2
San Francisco	23	29	442	9 1/2
Colorado	16	36	308	16 1/2

## Hier

Colorado à St. Louis 7  
Florida à Pittsburgh 3  
N.Y. Mets à Arizona 1  
Philadelphia à San Francisco 5  
Atlanta à Washington  
Chicago Cubs à San Diego  
Milwaukee à Los Angeles

## Aujourd'hui

Florida à Washington, 19h05  
Arizona à Philadelphia, 19h05  
Atlanta à Pittsburgh, 19h05  
San Francisco à N.Y. Mets, 19h10  
St. Louis à Houston, 20h05  
Cincinnati au Colorado, 21h05  
Chicago Cubs à San Diego, 22h05  
Milwaukee à Los Angeles, 22h40

## Demain

San Francisco à N.Y. Mets, 13h20  
St. Louis à Houston, 16h05  
Florida à Washington, 19h05  
Arizona à Philadelphia, 19h05  
Atlanta à Pittsburgh, 19h05  
Cincinnati au Colorado, 20h05  
Chicago Cubs à San Diego, 22h05  
Milwaukee à Los Angeles, 22h10

## LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
	G	P	Moy.	Diff
Baltimore	32	21	604	—
Boston	29	24	547	3
Toronto	28	25	528	4
New York	27	26	509	5
Tampa Bay	19	35	352	13 1/2

Section Centrale				
	G	P	Moy.	Diff
Chicago	35	18	660	—
Minnesota	31	21	596	3 1/2
Detroit	25	26	490	9
Cleveland	25	27	481	9 1/2
Kansas City	16	37	302	19

Section Ouest				
	G	P	Moy.	Diff
Los Angeles	31	22	585	—
Texas	30	22	577	1/2
Seattle	22	30	423	8 1/2
Oakland	20	32	385	10 1/2

## Hier

Boston à Baltimore 4  
Detroit à Texas 5 (10 manches)  
Minnesota à Cleveland 3 (13 manches)  
Kansas City à N.Y. Yankees 2  
Toronto à Oakland

## Aujourd'hui

Baltimore à Detroit, 19h05  
L.A. Angels à Boston, 19h05  
Cleveland à Chicago White Sox, 20h05  
Texas à Kansas City, 20h10  
N.Y. Yankees à Minnesota, 20h10  
Tampa Bay à Seattle, 22h05  
Toronto à Oakland, 22h05

## Demain

L.A. Angels à Boston, 13h20  
Texas à Kansas City, 14h10  
Cleveland à Chicago White Sox, 16h05  
Baltimore à Detroit, 19h05  
N.Y. Yankees à Minnesota, 19h10  
Toronto à Oakland, 21h05  
Tampa Bay à Seattle, 22h05